

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

CPMD1510

Placements NEI et Desjardins Société de placement interdisent l'investissement dans les armes à sous-munitions

TORONTO-MONTRÉAL, le 10 février 2015 – [Placements NEI](#) et [Desjardins Société de placement](#), les chefs de file canadiens en matière d'investissement socialement responsable (ISR), interdisent l'investissement dans les fabricants d'armes à sous-munitions.

Les armes à sous-munitions (aussi connues sous le nom de « bombes à dispersion ») sont proscrites par le droit humanitaire international. En novembre 2014, le gouvernement fédéral a adopté une loi interdisant aux Canadiens de fabriquer, d'utiliser ou d'échanger ce type d'armes n'importe où dans le monde, et « d'aider ou d'encourager une personne à commettre un tel acte ou de lui conseiller de le faire ». Quand il a présenté cette loi au Sénat, le gouvernement a souligné que l'interdiction viserait aussi l'investissement en pleine connaissance de cause dans la fabrication de ces armes.

« Ces armes systématiques et odieuses causent la mort de milliers de civils, déclare John Kearns, président et chef de l'exploitation de Placements NEI, le chef de file canadien en matière d'ISR*. Les implications de la nouvelle loi n'ont pas été étudiées par l'ensemble du secteur des placements, mais, en tant que société responsable, nous voulons montrer à tous comment nous pouvons faire disparaître ces armes des portefeuilles de placements. Nous inviterons également les entreprises à participer à cet effort mondial dans le cadre de notre [Liste Focus d'engagement des entreprises 2015](#). » Voir la [politique de Placements NEI sur les armes à sous-munitions](#).

Desjardins, de son côté, offre des produits d'ISR à ses membres depuis 25 ans. Selon Éric Landry, chef des opérations de Desjardins Société de placement, les fonds d'ISR de Desjardins ont connu une croissance de 530 % de décembre 2009 à décembre 2014. « En interdisant l'investissement dans les bombes à dispersion, Desjardins Société de placement étend sa stratégie de placement responsable à tous ses produits d'épargne spécialisés. Par cette décision, nous réaffirmons l'une des valeurs de la coopération : l'argent est là pour servir les gens, et non le contraire. »

Les fonds d'ISR de Desjardins et la famille de fonds d'ISR de Placements NEI (Fonds Éthiques) sont élaborés en fonction de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) rigoureux qui s'inspirent des conventions et des lignes directrices internationales. Les armes à sous-munitions en sont donc exclues depuis longtemps. Le changement annoncé aujourd'hui étend cette exclusion à toutes les familles de fonds traditionnels des deux entreprises.

Rappel au sujet des armes à sous-munitions

On estime que les civils comptent pour plus de 90 % des décès causés par les armes à sous-munitions. Déployées à partir du sol ou des airs, ces armes éclatent en pleine trajectoire et libèrent des centaines de bombes miniatures qui se dispersent et touchent des cibles au hasard sur une vaste superficie. Un grand nombre de ces bombes n'éclatent pas comme prévu et jonchent le sol en attendant d'être découvertes. Ces bombes miniatures peuvent ressembler à des jouets aux yeux des enfants, ou encore à des colis d'aide humanitaire largués par un avion. Elles menacent donc de blesser ou de tuer les civils qui les récupèrent.

[Mines Action Canada](#), une ONG établie à Ottawa, a réussi à convaincre le gouvernement du Canada de détruire sa réserve d'armes à sous-munitions et a milité, dans tout le secteur des placements, en faveur du désinvestissement dans la fabrication de ce type d'armes. « En ce moment, les armes à sous-munitions coûtent la vie à des civils dans les zones en conflit de la Syrie et de l'est de l'Ukraine. Certaines armes larguées il y a des décennies dans des pays comme le Vietnam et le Cambodge continuent de faire des morts en explosant à retardement. Pourtant, des institutions financières partout dans le monde ont investi 27 milliards de dollars américains entre 2011 et 2014 dans des sociétés qui produisent ces armes inhumaines, affirme Paul Hannon, directeur général de Mines Action Canada. Nous félicitons les institutions financières qui se positionnent contre ces armes illégales et demandons à leurs pairs de faire de même en adoptant des politiques pour n'appuyer aucune entreprise responsable ou complice de leur production. »

* Basé sur les parts de marché du segment des fonds communs de placement au Canada en 2014.

À PROPOS DE PLACEMENTS NEI

Placements NEI est une société de placement d'envergure nationale ayant un actif sous gestion de plus de 6 milliards de dollars. Elle s'efforce de proposer aux investisseurs particuliers canadiens un accès aux meilleurs gestionnaires de portefeuilles indépendants, grâce à ses deux familles de fonds de grande qualité, Fonds NordOuest et Fonds Éthiques. Placements NEI est détenue à parts égales par le Mouvement Desjardins et les centrales provinciales de coopératives de crédit du Canada (www.placementsnei.com).

À PROPOS DE DESJARDINS SOCIÉTÉ DE PLACEMENT INC.

Desjardins Société de placement inc. possède et distribue plus de 70 produits d'épargne spécialisés totalisant un actif sous gestion d'environ 37 milliards de dollars au Canada. Elle est la propriété exclusive du Mouvement Desjardins, le premier groupe financier coopératif au Canada et le cinquième au monde. En 2014, Bloomberg News a classé Desjardins au deuxième rang des banques les plus solides au monde (www.desjardinsfunds.com/accueil.jsp).

Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :

Placements NEI

Stephanie Turner

MAVERICK Public Relations

416 640-5525, poste 248

stephaniet@wearemaverick.com

Desjardins Société de placement

Richard Lacasse

Conseiller, Relations publiques

418 835-8444, poste 3163

1 866 835-8444, poste 3163

media@desjardins.com

Mines Action Canada

Erin Hunt

Coordonnatrice de programme

Bureau : 613 241-3777

Cellulaire : 613 302-3088

erin@minesactioncanada.org